

Mobilités

Le développement des modes actifs



Depuis 2007, la Communauté a réalisé près de 60 km d'itinéraires cyclables.

En 2021, elle a réactualisé son Schéma Directeur des Liaisons Douces, afin de définir de nouvelles priorités d'investissement sur 5 ans, et doublé ses crédits annuels, passés de 2 millions d'euros à 4 millions d'euros environ.

50 km supplémentaires de liaisons douces sont prévus à court terme

L'objectif de l'Agglomération : développer rapidement le réseau cyclable principal du territoire en créant les conditions favorables à la pratique de ce mode de déplacements avec des itinéraires continus, jalonnés et sécurisés.

Pour **développer l'usage du vélo**, que ce soit pour les déplacements quotidiens ou les déplacements de loisirs, il convient d'accélérer la mise en oeuvre du schéma directeur du réseau cyclable en veillant tout particulièrement à la continuité et à la sécurité des pistes mais également à la cohérence d'ensemble avec les réseaux communaux. C'est pourquoi **de nombreux chantiers d'aménagement de liaisons douces** (pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes...) sont en cours.

Les différents chantiers :

- [Quai Voltaire](#)
- [Melun - La Rochette](#)
- [Melun - Maincy](#)
- [Saint-Germain-Laxis - Aubigny](#)
- [Chemin de halage à Saint-Fargeau-Ponthierry](#)
- [Rubelles \(liaison au niveau du centre commercial\)](#)
- [Melun - Villaroche](#)
- [Avenue Pompidou à Melun](#)
- [Base de loisirs à Saint-Fargeau-Ponthierry](#)
- [Avenue du Général de Gaulle à Vaux-le-Pénil](#)
- [Avenue de la Libération au Mée-sur-Seine](#)

01 64 79 25 25

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30